



Communiqué

Date: 28.09.2020

Des finances publiques suisses solides malgré la crise

En 2018 et 2019, les administrations publiques ont bénéficié d'une situation financière réjouissante. Tous les sous-secteurs de l'Etat ont réalisé des excédents, y compris les communes dont les comptes étaient déficitaires depuis plusieurs années. Dès 2020, les finances publiques suisses devront surmonter la pire crise économique depuis des décennies en raison de la crise liée au Covid-19 et seront largement déficitaires. Cette situation devrait conduire à une importante augmentation de la dette brute des administrations publiques. En comparaison internationale, les finances publiques suisses demeurent solides et devraient mieux résister à la crise que les finances de la plupart des autres pays industrialisés.

Avec une quote-part de l'excédent de 1,3 % du produit intérieur brut (PIB), les administrations publiques ont obtenu, en **2018**, leur meilleur résultat depuis 2008. Tous les sous-secteurs ont enregistré des excédents, celui de la Confédération étant le plus élevé (0,7 %). Après neuf années de déficits, les communes ont à nouveau affiché des résultats à l'équilibre.

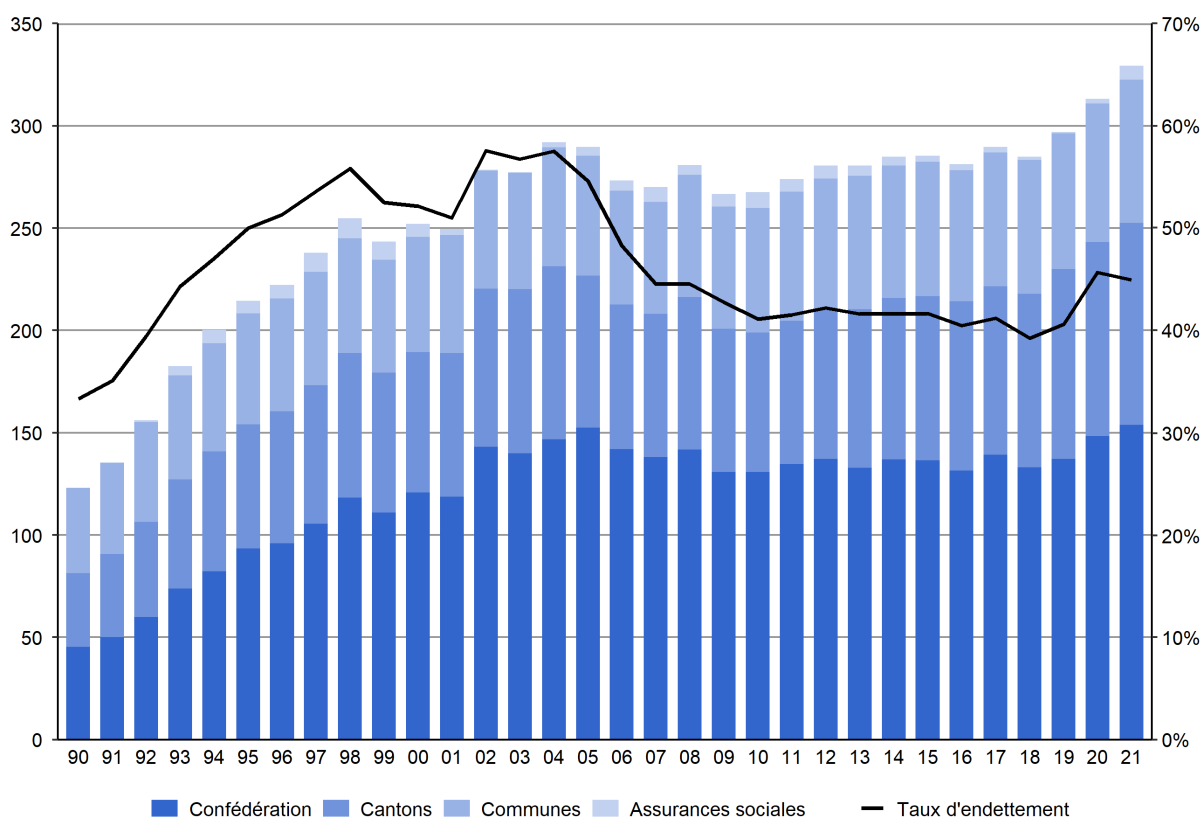
En **2019**, l'excédent des administrations publiques devrait rester substantiel (1,4 %). Grâce à une forte progression des recettes fiscales, la quote-part de l'excédent de la Confédération et des cantons devrait atteindre 0,8 % et 0,5 % du PIB. Les résultats des communes et des assurances sociales devraient également être à l'équilibre pour les premières (0 %) et positifs pour les secondes (0,1 %).

En **2020**, les finances publiques suisses devront surmonter la pire crise économique depuis des décennies en raison de la crise liée au Covid-19. Le secteur de l'Etat devrait ainsi présenter un déficit très important à hauteur de 3,7 % du PIB. Le PIB nominal devrait connaître un fléchissement record et ainsi provoquer un fort recul des recettes fiscales à tous les niveaux de l'Etat. Au vu de la situation extraordinaire liée à la pandémie, les autorités ont également adopté des mesures budgétaires extraordinaires, en particulier au niveau fédéral. Le coût des mesures adoptées par la Confédération devrait ainsi avoisiner 17,8 milliards et la quote-part

du déficit du sous-secteur de la Confédération devrait se monter à 3,1 % du PIB en 2020. La hausse significative du taux de chômage devrait provoquer une forte augmentation des dépenses des assurances sociales (+ 16 milliards), remplissant ainsi leur rôle de stabilisateurs automatiques de l'économie. Bien qu'une part importante du déficit devrait être financée au moyen de réserves de liquidité, celui-ci entraînera néanmoins une forte augmentation de l'endettement du secteur de l'Etat. Le taux d'endettement mesuré par la quote-part des capitaux de tiers devrait croître de 5,1 points de pourcentage et s'établir à 45,7 % en 2020. Le taux d'endettement au sens de Maastricht devrait quant à lui augmenter de 3,3 points de pourcentage pour s'établir à 29,1 %. En comparaison internationale, les finances publiques suisses demeurent solides et devraient mieux résister à la crise que les finances de la plupart des autres pays industrialisés.

En **2021**, les administrations publiques devraient boucler leur compte de financement avec une quote-part du déficit de - 1,2 % du PIB. Les effets de rattrapage devraient conduire à une croissance substantielle du PIB. Cette évolution de l'économie devrait permettre aux recettes fiscales du secteur de l'Etat de croître à nouveau en 2021. Les mesures extraordinaires liées à la crise ne devraient pour la plupart pas être reconduites en 2021 si bien que les dépenses du secteur de l'Etat devraient fortement reculer (- 11 milliards). Les dépenses du sous-secteur des assurances sociales devraient néanmoins se situer 8 milliards au-dessus du niveau d'avant-crise en raison du taux de chômage qui devrait continuer à augmenter en 2021. Les capitaux de tiers du secteur de l'Etat devraient augmenter de 11,6 milliards. En raison de la croissance du PIB, la quote-part des capitaux de tiers devrait légèrement reculer pour s'établir à 44,9 %. Le taux d'endettement au sens de Maastricht devrait s'établir à 28,7 %.

Évolution de la dette: Capitaux de tiers 1990-2021, en milliards de francs pour tous les sous-secteurs (échelle de gauche) et en % du PIB pour l'ensemble du secteur des administrations publiques (échelle de droite)



Risques – La résurgence de la pandémie de Covid-19 en Suisse et chez ses principaux partenaires commerciaux constitue le principal risque négatif pour l'évolution des finances publiques suisses à court terme. Le montant des recettes issues de l'impôt anticipé est également empreint d'incertitude. La crise liée au Covid-19 pourrait freiner la forte croissance des recettes observée ces dernières années. A l'inverse, certains indicateurs disponibles laissent penser que la reprise économique pourrait être plus rapide que prévu. Un tel scénario influencerait favorablement l'évolution des finances publiques.

La Statistique financière de l'Administration fédérale des finances publie les résultats définitifs de l'année 2018 ainsi que des estimations et des prévisions pour les trois années suivantes sur la situation financière du secteur des administrations publiques (Confédération, cantons, communes et assurances sociales).

Renseignements:

Philipp Rohr, responsable de la Communication de
l'Administration fédérale des finances,
n° tél. +41 58 465 16 06, philipp.rohr@efv.admin.ch

Sous www.dff.admin.ch, le présent communiqué est complété par les documents suivants:

- Rapport sur les finances publiques suisses: 2018-2021
- Données détaillées de la statistique financière
- FAQ